

# Santé à voix haute # 39

La fabrique des politiques de santé

4 octobre 2021

## AUTONOMIE

### Pas de loi sur la "perte d'autonomie" mais.....

La nouvelle loi relative à l'autonomie, annoncée dans les premiers mois du quinquennat ne verra pas le jour, a annoncé Mme la ministre en charge de ces questions. Le projet de PFLSS 2022 contient cependant de nombreuses mesures pour le secteur gériatrique.

L'accompagnement des personnes âgées dépendantes à domicile fait partie des priorités énoncées pour la branche « autonomie ». Les services à domicile, jusqu'à présent divisés entre services d'aides (SAAD) d'une part et de soins d'autre part (SSIAD), sont appelés à fusionner en une seule catégorie dénommée « services autonomie ». La réforme va s'étaler de 2022 à 2025.

Plusieurs mesures structurantes sont également prévues pour faire évoluer le modèle des « EHPAD ». Ceux-ci auront la possibilité d'exercer de nouvelles missions comme « centre de ressources territorial » (formation, appui administratif et logistique, mise à disposition ponctuelle d'expertise gériatrique, etc.), ou en proposant un accompagnement à domicile (« hors les murs ») pour des personnes âgées nécessitant un soutien plus intensif.

Le système de gestion de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) qui relève jusqu'à présent des Conseils généraux va être centralisé. Les services des conseils généraux se connecteront à la caisse centrale de la branche autonomie, la CNSA. L'objectif est d'harmoniser les modalités de versement de l'APA.

[Projet PLFSS 2022](#)

### Un appel à projets pour des « tiers lieu » en EHPAD

La Caisse nationale de santé et d'autonomie (CNSA) incite les gestionnaires d'EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) à ouvrir et à valoriser leur établissement sur le territoire, en inventant avec leurs voisins et l'ensemble des acteurs de la vie locale des activités et des services qui favorisent le lien social. Elle a publié à leur intention [un appel à projets \(AAP\)](#) doté de 3 millions d'euros, dans le cadre du plan d'aide à l'investissement prévu par le Ségur de la Santé. Cet AAP est ouvert jusqu'au 8 novembre 2021.

## COVID19

- Selon une [étude réalisée par des chercheurs britanniques](#) (en anglais) dans 29 pays développés, dont 27 en Europe, la covid a fait chuter l'espérance de vie. Cette chute atteindrait des niveaux jamais observés depuis la seconde guerre mondiale.
- Depuis le lundi 4 octobre, les élèves des écoles primaires de 47 départements n'auront plus à porter un masque. Cette mesure ne concerne pour le moment que les départements de l'hexagone.
- À partir du 15 octobre, tout médecin devra avoir un schéma vaccinal complet pour exercer. Le président du Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) a réitéré « le soutien sans réserve du CNOM à cette obligation légale ».
- Dans les jours qui viennent, les praticiens libéraux pourront retirer des seringues unidoses préremplies de vaccin Pfizer, directement en officine, a indiqué le ministre de la santé.
- Une vidéo de vulgarisation sur la vaccination contre le SARScov2 connaît un grand succès sur Youtube « [Prevenstuff](#) ».

## E-SANTÉ

### 5 % des assurés sociaux ont ouvert leur espace numérique en Haute-Garonne

L'Espace numérique de santé (ENS) qui contient notamment le DMP (dossier médical partagé) va être créé automatiquement pour tous les citoyens à partir du 1er janvier 2022, sauf opposition des personnes concernées. Trois départements, la Loire-Atlantique, la Haute-Garonne et la Somme ont été retenus pour une "phase pilote". Dans la Haute-Garonne qui expérimente l'ENS depuis le 1er juillet, seulement 3,5% des assurés sociaux ont activé leur Espace santé et 0,7% ont exprimé leur refus.

[Source : Tic santé](#)

## INÉGALITÉS DE SANTÉ

**Le Haut Conseil en Santé Publique (HCSP) analyse la crise sanitaire sous l'angle des inégalités sociales et territoriales**

Le Haut conseil en santé publique a livré à son tour son analyse de la crise sanitaire, cette fois sous l'angle des inégalités de santé. L'analyse par le HCSP des recommandations sanitaires pendant la crise montre ... "que les ISS (inégalités sociales de santé) et les ITS (inégalités territoriales de santé) ont rarement été évoquées et n'ont pas fait l'objet de recommandations explicites, en contraste avec la priorité affichée dans la Stratégie nationale de santé".

Les études épidémiologiques ont pourtant montré que les décès liés à la covid19 étaient plus fréquents dans les quartiers populaires. Des différences importantes ont été observées en matière de participation aux campagnes de vaccination selon l'appartenance sociale, territoriale, voire ethnique. Le HCSP note toutefois que, pendant la crise sanitaire, les Agences régionales de santé (l'action de l'Ars Ile de France y est soulignée), les collectivités territoriales, ou l'assurance maladie se sont mobilisés pour « aller vers » les populations les moins sensibles aux messages hygiénistes.

[La crise sanitaire et les inégalités de santé](#)

## ORGANISATION DES SOINS

### Urgences : batailles "pour ou contre" le numéro unique

La [proposition de loi Matras](#) (du nom du député LREM), n° 3162 « visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers », a été adoptée par l'Assemblée nationale en juillet puis par le Sénat dans une [version plus élaborée](#), le 23 septembre. L'article 31, dans sa version actuelle, prévoit l'expérimentation d'une plateforme unique, commune aux SAMU, services d'incendie et de secours. Ce modèle existe dans de nombreux pays étrangers mais en France, les milieux sanitaires sont majoritairement hostiles à sa mise en œuvre.

Par ailleurs, ce projet télescope une autre initiative gouvernementale : l'expérimentation des Services d'accès aux soins (SAS), qui organisent au niveau départemental, la coopération entre les SAMU et les professionnels de santé libéraux. La Commission mixte paritaire (CMP) se réunit actuellement pour décider de la mouture finale, la proposition de loi devant être adoptée selon une procédure accélérée, avec un seul vote de l'Assemblée nationale et du Sénat.

## PLFSS

### Un PLFSS 2022 où la « santé » prime

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2022 contient de nombreuses mesures relatives à la santé ; la contraception gratuite pour les femmes de moins de 25 ans, un accès facilité à la complémentaire santé (les bénéficiaires du RSA étant automatiquement affiliés), un accès facilité aux soins visuels, la prise en charge de la télésurveillance par l'assurance maladie, les parcours de soins mieux coordonnés... L'avant-projet prévoit également 12,5 Md€ pour poursuivre la mise en œuvre des engagements du Ségur de la santé ; 2 Md€ d'investissements dans les hôpitaux, les EHPAD, les outils numériques...

[Dossier de presse](#), [Service public.fr](#)

## PREMIER RECOURS

### "Ramsay santé" va ouvrir ses premiers centres de soins de proximité en France

Une petite révolution s'annonce dans l'organisation des soins de premier recours ! Pour la première fois, un groupe hospitalier privé veut investir dans ce type d'activités ! Ramsay, numéro un de l'hospitalisation privée en France (ex Générale de santé) annonce l'acquisition de la société danoise WeCare qui opère 32 centres de médecine de ville au Danemark. Ramsay Santé, leader aussi en Suède et en Norvège, prévoit d'ouvrir ses premiers centres dans l'hexagone d'ici la fin de l'année 2021.

Source [Les Échos](#) (réservé aux abonnés)

## PROFESSIONS

### Les sage-femmes vont de nouveau manifester

Les sage-femmes sont appelées une nouvelle fois à manifester le 7 octobre prochain. Les ajustements de salaires annoncés par le ministre de la santé n'ont pas suffi à calmer leur colère (les sage-femmes avaient été « oubliées » du Ségur de la santé). Il est vrai que la publication du [rapport de l'Inspection générale des affaires sociales \(Igas\)](#) relatif aux sage-femmes n'a pas aidé. « *Toutefois, les gynécologues représentent l'autorité médicale, intellectuelle et morale, construisent les connaissances sur la grossesse et les accouchements et définissent le principe de fonctionnement des maternités.* » Selon l'IGS, les sage-femmes ne participeraient donc pas à la construction des connaissances sur les accouchements !

[Article du Monde](#)

### Mme Buzyn dirige l'Académie de l'Organisation mondiale de la santé à Lyon

Le président de la République et le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), entourés de représentants régionaux et locaux, ont inauguré le 27 septembre les travaux du campus futuriste de l'Académie de l'OMS dans le Biodistrict Lyon-Gerland, l'OMS étant déjà présente à Lyon avec le Centre international de recherche contre le cancer (CIRC).

L'Académie a pour but d'accroître l'accès à des formations essentielles destinées aux agents de santé, aux gestionnaires et directeurs, aux responsables de la santé publique, aux éducateurs, aux chercheurs, aux responsables des politiques et au personnel de l'OMS dans le monde entier, ainsi qu'aux personnes qui dispensent des soins à domicile et dans leur communauté. Mme Agnès Buzyn, nommée Directrice exécutive de l'Académie, a pris ses fonctions le 16 août dernier.

Source : [OMS](#)

## SANTÉ MENTALE



### 40 contributions sur l'avenir de la psychiatrie

Un groupe de réflexion sur la protection sociale, le CRAPS, a rassemblé une quarantaine de contributions relatives à l'organisation actuelle de la psychiatrie. Une dizaine de propositions issues de ces contributions concluent le rapport. Ces multiples portes d'entrée soulignent la capacité d'innovation de la psychiatrie.

[Lire l'article](#)

### Des annonces gouvernementales à l'occasion des Assises nationales de la santé mentale

Annoncées en début d'année par le Président de la République, et reportées à plusieurs occasions, les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie se sont déroulées les 27 et 28 septembre 2021. Un certain nombre [d'annonces gouvernementales](#) ont été faites à cette occasion. Le dossier de presse détaille 30 mesures dont la mise en œuvre devrait s'étaler sur cinq prochaines années, et contient un "bilan" de la feuille de route 2018-2022.

Source : [Présentation des assises](#)

### Parution du décret sur les nouvelles modalités de financement de la psychiatrie

Suite à la parution du [décret relatif à la réforme du financement des activités de psychiatrie](#), la mise en œuvre de cette réforme interviendra au 1er janvier 2022.

#### EN BREF

- Le ministre de la santé a annoncé le lancement d'une [ligne de prévention du suicide « 3114 »](#), ligne ouverte 24h/24H. [Communiqué de presse.](#)
- « **On utilise trop la contention et l'isolement en France** » - Pionnier de la « réhabilitation psychosociale », le professeur Nicolas Franck, de l'hôpital du Vinatier dans la banlieue lyonnaise, veut bousculer le traitement des maladies mentales et l'image de la psychiatrie (Source : [Le Monde](#))
- Le Haut conseil de santé publique (HCSP) vient de publier son [rapport sur l'impact du covid19 sur la santé mentale.](#)

## EN BREF

- La publication « [Agir pour sa santé contre les risques de cancer](#) » de l'Institut national du cancer (InCA) comprend 40 pages de conseils de prévention pour prendre soin de soi. Cet outil détaille les facteurs de risques évitables et propose des conseils pratiques pour adopter les bons gestes au quotidien.
- L'étiquetage [Nutriscore](#) est dès à présent disponible pour l'ensemble des produits de la gamme de KFC - de son iconique « Bucket », aux différents sandwiches, accompagnements et desserts proposés.
- [La progression des remboursements de soins par l'assurance maladie](#), au cours des huit premiers mois de l'année 2021, en comparaison avec la même période de l'année 2020, est spectaculaire : + 29,8% pour les soins dentaires et +17,0% pour les soins spécialisés. Augmentation logique dans la mesure où ces professionnels avaient

pratiquement cessé leur activité pendant plusieurs mois, lors du premier confinement. En revanche, la progression n'est que de 5,2 % pour les généralistes. Source : Assurance maladie

- La majorité verte de la métropole de Lyon a annoncé, le 22 septembre, la création de près de **400 km de voies cyclables** aménagées dans toute l'agglomération. Un réseau dont la construction doit s'étaler jusqu'en 2030. Source : [Franceinfo](#)
- Du 7 Décembre 2020 au 15 Mars 2021, le collectif "Place aux Piétons", en partenariat avec l'ADEME, a proposé aux internautes de remplir une enquête en ligne pour recueillir leur ressenti sur la marchabilité de leur commune, ce qui a permis la publication d'un premier **Baromètre des villes marchables**.
- Publication des **Comptes de la santé 2021**, données 2020.
- L'édition 2020 de l'**Observatoire de France Assos santé sur les droits des malades** est disponible.
- Publication du rapport d'information du Sénat, au nom de la commission des affaires sociales, [sur les soins palliatifs](#), par Mmes Christine Bonfanti-Dossat, Corinne Imbert et Michelle Meunier (sénatrices)

## Santé à voix haute #

Santé à voix haute # est édité par l'association LA SANTE A VOIX HAUTE, créée à Nantes en 2016.

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.  
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Santé à voix haute #.

**S'inscrire.**

## Désinscription

Envoyé par

 sendinblue

© 2021 La santé à voix haute